

Étiquetage et réglementation des denrées alimentaires

Objectifs

Acquérir les connaissances réglementaires de la transformation (végétale et carnée) et de l'étiquetage.

Enjeux

La transformation de productions végétales ou animales soumet les paysans à la réglementation INCO relative à l'étiquetage des produits alimentaires. De la même façon, certaines préparations sont régies par des appellations strictes. Venez acquérir les connaissances nécessaires aux bonnes pratiques réglementaires et à la conception de vos étiquettes.

Pré-requis

Aucun

Contenu

Exigences réglementaires liées à la transformation des fruits & légumes et des produits carnés,

Réglementation des techniques et procédés de transformation,

Cadre général lié à l'étiquetage des denrées alimentaires

Mentions obligatoires et autres mentions spécifiques à certains produits (confitures, produits carnés, produits laitiers, etc.),

Spécificités de l'étiquetage en bio, étiquetage nutritionnel,

Règles d'étiquetage selon les circuits de distribution.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 17/01/2020

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements

Allison Lost

alost@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Dates, lieux et intervenants

20 janv 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des paysans, 2 avenue du colonel

Reynaud

13660 Orgon

Sylvie PONS,

Professeure en Biochimie et Génie alimentaire.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON